



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 18 février 2014 à 18 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Annie Bel, Gisèle Rigal suppléante de Monsieur André At, Sylvie Lopez, Danièle Vergonnier suppléante de Monsieur Jean-François Galliard, Messieurs Jean-Claude Anglars, Pierre Beffre suppléant de Monsieur Bertrand Cavalerie, René Bru, Éric Cantournet, Michel Costes, Jean-Louis Grimal, Jean-Claude Fontanier, Henri Malaval, Fernand Nicolau, Alain Pichon, Jean-Louis Roussel,

Membres absents ou excusés : Madame Simone Anglade, Messieurs André At, Éric Bula, Bertrand Cavalerie, Jean-Louis Denoit, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, René Lavastrou, Serge Roques

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, médecin-chef, Marie-Pierre Arènes, payeur départemental, Messieurs Stéphane Alleguede, Éric Flores, directeur départemental, Patrice Jouet, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers, Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier, Alain Garibal, Benoît Tomczak

Membres absents ou excusés : Monsieur Michel Galtier

Membre de droit : Madame le Préfet représentée par Monsieur Richard Mir.

Date de convocation : 5 février 2014.

8 – MISE À JOUR DE L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

Vu le rapport n° 9.

Vu l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S. de l'Aveyron validé par le conseil d'administration du 27 février 2009 qui a pour objet de préciser les grades correspondant aux emplois occupés par les agents permanents et les emplois correspondant à des grades à fonction pour les Personnels Administratifs et Techniques (P.A.T.S.).

Considérant qu'en complément des modifications de l'organigramme fonctionnel proposées en lien avec la réforme de la filière S.P.P. il est proposé également aux membres du conseil d'administration de se prononcer favorablement sur une mise à jour de l'organigramme fonctionnel du S.D.I.S. comme suit :

• Dans le cadre des évolutions des missions des agents :

* Le poste de « Gestionnaire carrière/paie » rattaché au groupement Ressources Humaines a évolué. En effet, l'agent affecté à ce poste a vu ses missions évoluer quantitativement et qualitativement, celles-ci correspondant maintenant à des responsabilités relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. A ce titre, il est proposé que ce poste qui correspond actuellement à un grade à fonction du cadre d'emplois des adjoints administratifs relève d'un grade à fonction du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

• Dans le cadre des évolutions de service :

Il est proposé :

* de modifier un poste existant en emploi de direction de chargé de mission.

* que le poste de psychologue rattaché au groupement S.S.S.M. corresponde à un grade à fonction du cadre d'emplois des psychologues territoriaux.

* que les agents de la cellule atelier identifiés comme des "spécialistes" dans leur domaine de compétences (MEA, hydrauliques haute pression, air haute pression, pompes hydrauliques...) puissent relever du cadre d'emplois des agents de maîtrise (Ci-annexée, la fiche emploi modifiée).

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire commun de ce jour,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration approuve les modifications de l'organigramme fonctionnel proposées ci-dessus.

Fait à Rodez, le 27 FEV. 2014

Le Président,

Jean-Claude Anglars

